

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Administration Municipale

SAINT-DENIS, le 14 Janvier 1974

N° 83 / SG

Le MAIRE de la
VILLE de SAINT-DENIS

à

Monsieur

CONSEILLER MUNICIPAL

= SAINT - DENIS =

Monsieur et Cher Collègue ,

Je vous prie de bien vouloir assister à la PREMIERE SESSION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra à la MAIRIE (Salle des délibérations) le VENDREDI 18 JANVIER 1974 à 14 heures.

ORDRE du JOUR

- 1) Décision modificative ;
- 2) BUDGET PRIMITIF 1974 ;
- 3) Création d'un nouveau C.E.S. d'Etat mixte ;
- 4) Relèvement du taux maximum des indemnités de fonctions des MAIRES et ADJOINTS des Communes ;
- 5) Paiement d'une indemnité à la S.G.T.E. pour les dégâts subis pendant les événements du Chaudron ;
- 6) Approbation d'Avenant à passer avec les ENTREPRISES REUNIONNAISES pour la réduction du marché d'un montant de 60 096 034 Frs relatif à la réalisation d'une PISCINE au Chaudron ;
- 7) Construction de deux classes économiques + 1 logement à l'ANCIEN THEATRE ;
Approbation du dossier technique
Autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse ;
- 8) Construction de 4 classes économiques + 1 WC + 1 réfectoire au PITON du Bois de Nèfles ;
Approbation du dossier technique - Autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse ;

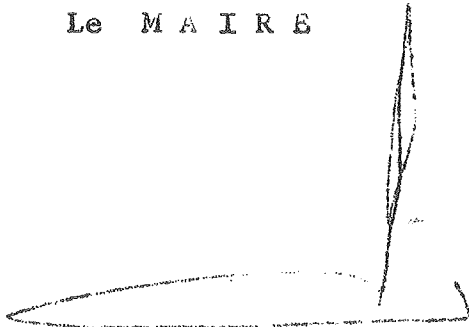
- 9) Construction de 13 Classes économiques + 1 salle polyvalente + 1 salle de repos + 1 sanitaire ;
Approbation du programme établi
Demande de subvention auprès du Ministère de l'Education Nationale - Demande d'emprunt auprès de la C C C E
Inscription d'un crédit de 1% du coût de la construction au budget communal
Autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse;
- 10) Construction d'une COLONIE de VACANCES à Trois-Bassins
- Autorisation de confier l'étude du projet et la réalisation des dossiers aux Services Techniques de la Mairie
- Approbation du dossier technique;
- Autorisation de solliciter auprès des Services de la Jeunesse et Sports et de la Caisse d'Allocation Familiale de la Sécurité Sociale une subvention pour permettre le financement partiel de cette opération;
- Autorisation de solliciter de la C C C E un emprunt pour couvrir la participation communale
- Autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse ;
- 11) Approbation du projet de décoration du Groupe scolaire du BRULA ;
- 12) Acquisition d'un terrain situé rue du Pont Neuf, appartenant à M. TECHER Claude;
- 13) Acquisition d'un terrain situé rue du Pont Neuf, appartenant à M. LATAYA LATCHIMY Charles ;
- 14) Acquisition d'un terrain situé rue Malartic, appartenant à Monsieur AFFRAME René;
- 15) Acquisition d'un terrain situé rue Malartic, appartenant à Mme COURBON Emile;
- 16) Acquisition de l'immeuble de Mme DORLING CARTER (Société VERTS PRES) situé rue Malartic;

- 17) Acquisition de l'immeuble de Mme GERARD Gabriel, situé rue Pasteur;
- 18) Acquisition de l'immeuble de M. BERG Adrien, situé rue Pasteur;
- 19) Expropriation de deux parcelles de terrain situées à SAINTE-CLOTILDE, appartenant à M. RICHEFEU G.
- 20) Cession par la S.I.D.R. d'une parcelle de terrain de 922 m2 nécessaire à l'aménagement du Boulevard Doret

...../

- 21) Autorisation de solliciter un emprunt de 81 736 546 Frs auprès de la C C C E pour permettre la réalisation des tranches 1971 - 1972 - 1973 du STADE de Champ Fleuri;
- 22) Emprunt à moyen terme de 61 000 000 de FrcCFA à contracter auprès de la CAISSE REGIONALE de CREDIT AGRICOLE MUTUEL de la REUNION pour la modernisation / chemins du DISPENSAIRE et du CIMETIERE à la MONTAGNE ;
- 23) Emprunt de 9 300 000 de FrcCFA à contracter auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE
- Emprunt de 27 900 000 de FrcCFA à contracter auprès de la CAISSE d'AIDE à l'EQUIPEMENT des COLLECTIVITES des COLLECTIVITES LOCALES pour l'acquisition d'un terrain de 12 Ha à la MONTAGNE ;
- XX
- 24) Emprunt de 300 000 000 de FrcCFA à contracter auprès de la CAISSE d'AIDE à l'EQUIPEMENT des COLLECTIVITES LOCALES ;
- 25) Répartition de la prime de technicité.

Le MAIRE



A. D. LEGROS

- XX 23 bis) Emprunt de 27 900 000 F CFA à contracter auprès de la CAECL pour le financement partiel d'un terrain de 12 ha à la Montagne.

QUESTIONS DIVERSES :

- 26/1) - Curage de la Ravine des Patates à Durand - Approbation du projet - Autorisation d'effectuer les travaux en régie.
- 26/2) - 1ère tranche des travaux d'endiguement de la Ravine du Butor - Approbation du dossier d'appel d'offres restreint - Autorisation de lancer l'appel d'offres.
- 26/3) - Construction d'une case TOMI au Bois de Nèfles - approbation du dossier technique - Autorisation de lancer cette opération.
- 26/4) - Emprunt de 11,000 000 F CFA à contracter auprès de la C C C E pour l'acquisition d'un terrain situé rue Bertin.
- 26/5) - Acquisition d'un terrain bâti de 770 m2, situé rue Monthyon, appartenant à Madame LAURET Arsène.
- 26/6) - Réduction d'emprise de 16 m à 12 m de la future rue Vauban.
- 26/7) - Création d'un Office Municipal de la Jeunesse.
- 26/8) - Passation avec l'Association Jeunesse et Loisirs d'une convention d'exploitation du Gymnase des Deux-Canons.
- 26/9) - Cantines Scolaires - Virement de crédit d'article à article.

\$